



Le 15 juillet 2021

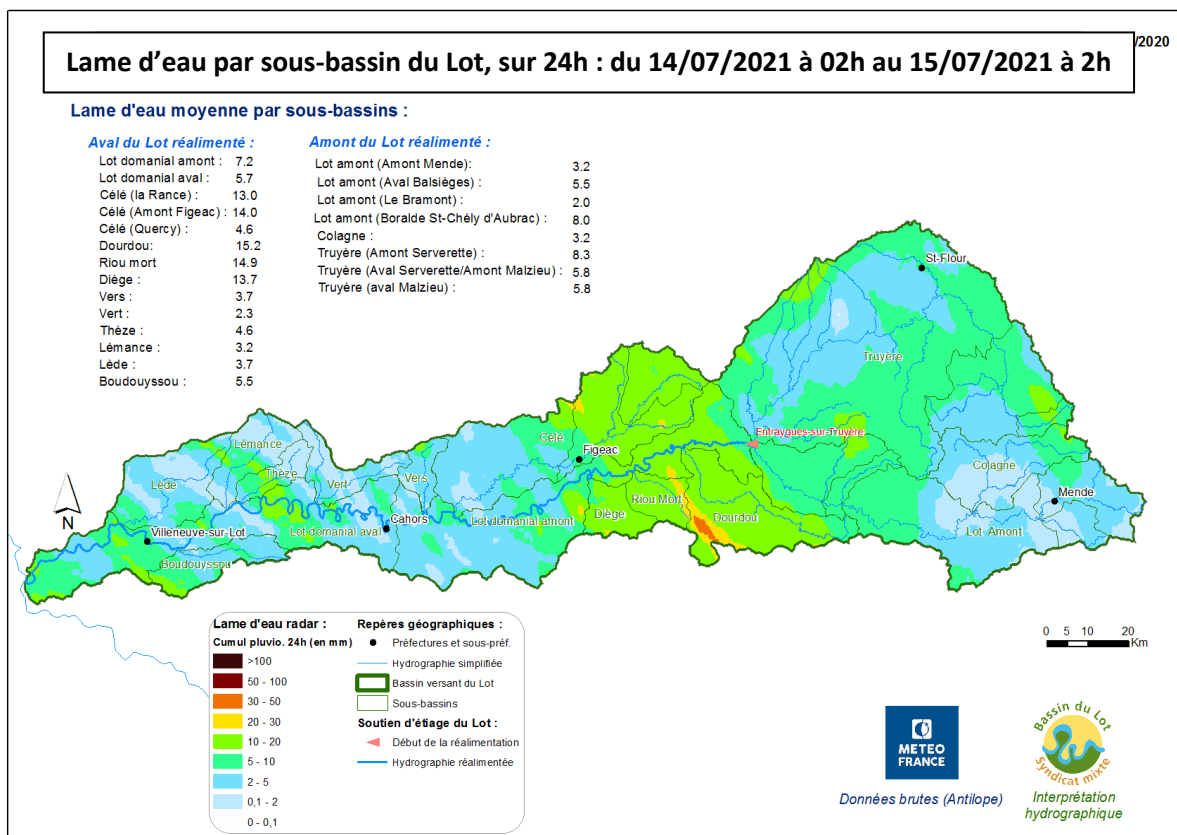
- Suivi de l'étiage 2021 du bassin du Lot - Soutien d'étiage du Lot domanial – Bulletin n°3

La campagne 2021 de soutien d'étiage du Lot domanial a débuté le jeudi 1^{er} juillet à 00h. Le soutien d'étiage du Lot est en place grâce à une convention entre **EDF et le Syndicat Mixte du bassin du Lot (anciennement Entente Lot)**, depuis 1989 (33^e campagne consécutive).

Vous trouverez ci-dessous les consignes de débit minimal envoyées cette semaine à EDF par le SMBL. Vous retrouverez également quelques informations synthétiques sur les conditions météorologiques, les débits du Lot domanial, les usages, ainsi que l'état des grandes retenues hydroélectriques d'où provient le soutien d'étiage.

Suivez l'hydrologie des rivières du bassin du Lot sur : <http://laviedelariviere.valleedulot.com/>, et davantage d'infos sur l'étiage sur : <https://www.valleedulot.com/fr/bassin-versant-lot/etiages/etiages-du-bassin/etiage2021.php>.

Bientôt, la lame d'eau radar quotidienne sur le bassin sera disponible sur le site « La Vie De La Rivière » (LVDLR) :



Lame d'eau radar du cumul pluviométrique sur 24h

<https://www.valleedulot.com/fr/bassin-versant-lot/etiages/etiages-du-bassin/etiage2021.php>



Pluviométrie sur le bassin :

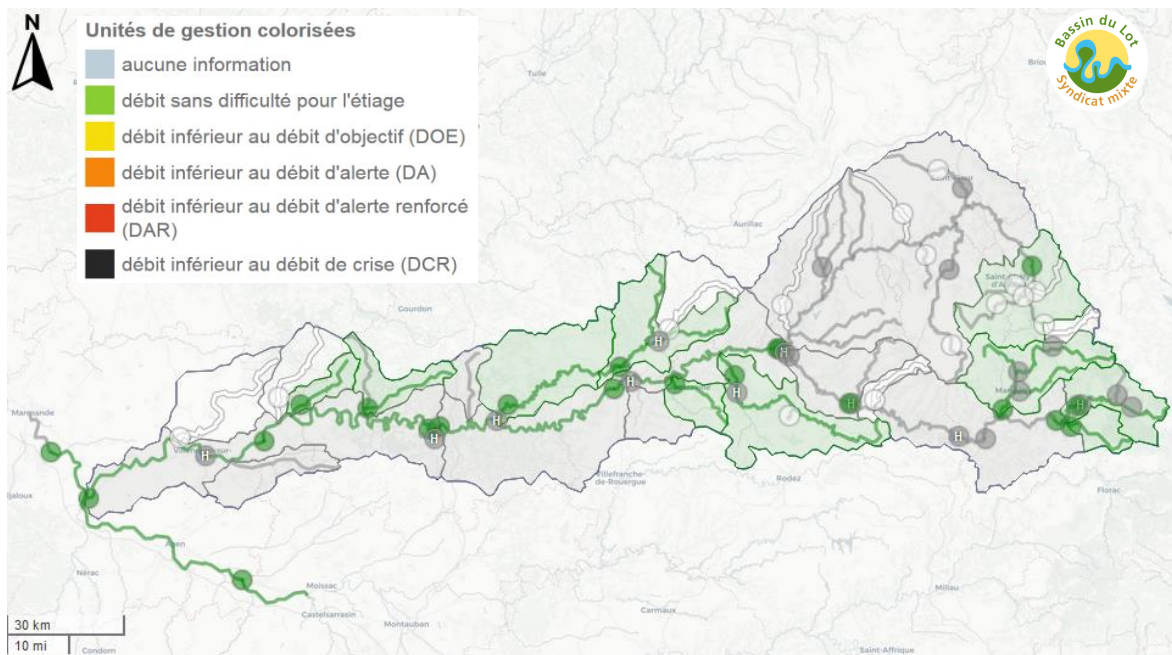
Après un week-end ensoleillé, le bassin versant du Lot a profité de précipitations significatives en ce début de semaine principalement sur l'amont et l'intermédiaire du bassin (jusqu'à 40 mm localement du 13 au 14 juillet).

Les températures vont augmenter progressivement à partir d'aujourd'hui. Elles devraient passer au-dessus des normales de saison ce dimanche 18 juillet sur l'ensemble du territoire et aucune pluie n'est annoncée jusqu'à mercredi prochain.

Hydrologie du bassin :

Certains cours d'eau du bassin ont fortement réagi aux derniers épisodes pluvieux, on note une hausse des écoulements plus remarquable à l'amont qu'à l'aval. Le débit naturel reconstitué à Entraygues-sur-Truyère (Qnr) est actuellement caractérisé par une période de retour humide.

Les débits des affluents du Lot domaniaux devraient diminuer doucement durant la semaine à venir sous l'effet d'un temps sec et chaud. De façon générale, la situation hydrologique est encore confortable pour la saison et aucune station n'a franchi ses débits seuils.



Cartographie du franchissement des débits seuils du bassin du Lot au 15 juillet 2021

<http://laviedelariviere.bassindulot.fr>



Débits moyens journaliers

Afficher uniquement les stations ayant dépassé un seuil

Station ↓	Unité de gestion	05 juil.	06 juil.	07 juil.	08 juil.	09 juil.	10 juil.	11 juil.	12 juil.	13 juil.	14 juil.
Aucune station n'a dépassé de seuil sur cette période											

Tableau du franchissement des débits seuils du bassin du Lot du 5 au 14 juillet 2021

<http://lavedelariviere.valleedulot.com/seuils/>

A noter que les informations aux stations gérées par la DREAL Auvergne-Rhône-Alpes seront prochainement disponibles sur notre site internet LVDLR. De plus, la station de la Boralde de Saint-Chély à Castelnau-de-Mandailles, gérée par EDF, va être remplacée par la station du Ruisseau des Mousseaux, à Castelnau-de-Mandailles également.

Etat des arrêtés réglementant les prélèvements d'eau sur le bassin :

- Aveyron : Actuellement, aucun arrêté préfectoral de limitation des prélèvements d'eau n'est en cours. Toutefois, l'**Arrêté préfectoral cadre n°12-2018-08-07-001 du 7 août 2018** identifie le Dourdou de Conques et la Diège comme des bassins sensibles en restriction de niveau 1 dès le 1^{er} juin avec mise en œuvre de tours d'eau organisationnels.

Davantage de détails sur les restrictions concernant les prélèvements à usage d'irrigation et des autres usages sont disponibles sur le site internet Propluvia : <http://propluvia.developpement-durable.gouv.fr/propluvia/faces/index.jsp>

Il est rappelé au titre de l'arrêté cadre interdépartemental (E-2017-204) portant définition du plan d'actions "sécheresse" sur le bassin du Lot que le fonctionnement par éclusée pendant la période de soutien d'étiage du 1^{er} juillet au 31 octobre est interdit en aval d'Entraygues, sauf dérogation.

Variations de débits sur le Lot réalimenté :



Graphique des débits instantanés enregistrés à Entraygues-sur-Truyère du 9 juillet au 15 juillet 2021

<http://lavedelariviere.valleedulot.com/>

L'activité hydroélectrique des branches Lot amont et Truyère était plutôt faible jusqu'au lundi 12 juillet. Ensuite, les turbines semblent un peu plus régulières et de faible à moyenne amplitude, les débits observés à Entraygues-sur-Truyère étant également le fruit des précipitations. Le débit maximum relevé sur les 7 derniers jours s'élève à 95 m³/s le 14 juillet.



Perturbations du soutien d'étiage du Lot domaniale : **Pour éviter toute variation de débits accompagnée de franchissements de débits seuils au pas de temps horaire**, il est important d'anticiper le retour à la consigne de soutien d'étiage dans la gestion des débits entrant dans les plans d'eau des centrales.

Niveaux des retenues (d'où provient le soutien d'étiage) :

Les retenues utilisées pour le soutien d'étiage affichent des taux de remplissage corrects pour la saison et les cotes sont stables depuis deux semaines.

Les niveaux de remplissage des retenues sont transmis tous les jeudis (cf. tableau en annexe).

Besoins en eaux :

- Irrigation :

Les besoins en eau sont actuellement faibles pour les cultures pérennes (viticulture et arboriculture) et les réserves en eau des sols sont encore suffisantes. Les grandes cultures (maïs, soja et tournesol) se trouvent majoritairement au stade de la floraison, les plantes consomment beaucoup d'eau. En fonction de la météo, l'irrigation reprendra certainement dès ce week-end.

- Navigation :

○ **Département de l'Aveyron :**

- **Avis n°2021-01 : la navigation est ouverte à partir du 28 mai 2021** pour l'intégralité de la voie d'eau comprise entre le bief de Marcenac et celui de Bouillac à l'exception de la portion de rivière située entre le pont RD840 et l'aval immédiat de la chaussée de Laroque-Bouillac.

○ **Département du Lot :**

Section de voie Luzech – Larnagol

- **Avis n°1 : la navigation est ouverte à compter du 15 mai 2021**

Section de voie Soturac – Albas

- **Avis n°3 : la navigation sera ouverte partiellement à compter du samedi 17 juillet** en comprenant les biefs d'Orgueil, Touzac, Lacroze, Grimard, Meymes, Floiras et Castelfrac

○ **Département du Lot-et-Garonne :**

- **Avis n°2 : la navigation est ouverte du 1^{er} avril au 1^{er} novembre inclus** sur la section comprise entre l'aval de l'écluse de Saint-Vite et l'amont du barrage d'Aiguillon

Pour plus d'informations, consultez les avis à la batellerie permanents et temporaires de ces trois départements :

<https://aveyron.fr/pages/tourisme/naviguer%20sur%20la%20rivi%C3%A8re%20lot>

<http://www.lot.gouv.fr/navigation-r2009.html>

<http://www.inforoute47.fr/#navigation>

D'autre part, les activités touristiques devraient augmenter progressivement sur le Lot durant les semaines à venir.



Soutien d'étiage de la Colagne, affluent du Lot amont :

Le soutien d'étiage de la Colagne (Lozère) par la mairie de Mende depuis le réservoir de Charpal n'a pas débuté.

Consigne de soutien d'étiage :

La consigne n°5 de soutien d'étiage a été passée le lundi 12 juillet à **10 m³/s** pour une application le mardi 13 juillet 00h. Elle est maintenue à **10 m³/s** ce jeudi pour une application le vendredi 16 juillet 00h. Elle sera revue le lundi 19 juillet pour le mardi 20 juillet 00h.

Droits conventionnels cumulés depuis le 1^{er} juillet (information au 11/07) : **0 m³**

Volume cumulé déstocké depuis le 1^{er} juillet (information au 11/07) : **0 m³**

Les modalités techniques du soutien d'étiage ont évolué depuis quelques années avec l'émission de 2 consignes par semaine pour une mise en application dès le lendemain. Ces modalités permettent de gagner en réactivité afin de s'adapter au plus près des conditions climatiques et aux besoins des usages.

Vous ne recevrez un mail d'information que si la consigne du lundi modifie celle du jeudi antérieur.

Prochain bulletin : jeudi 22 juillet 2021

Merci de tenir informé le syndicat mixte du bassin du Lot en cas de difficultés constatées sur le terrain : Océane KNEUR, o.kneur@valleedulot.com

Précisions & glossaire :

* Cette consigne correspond au débit instantané en deçà duquel EDF ne peut descendre à l'aval d'Entraygues-sur-Truyère (confluence Lot et Truyère), conformément à la convention de soutien d'étiage en service depuis 1989 par l'Entente Lot (modifiée en 1995).

Cette convention permet de réalimenter le Lot domanial au-delà du débit minimal imposé aux concessions hydroélectriques sur la Truyère et le Lot amont. Rappelons que le débit minimal imposé aux concessions pour cette confluence (Entraygues-sur-Truyère) est de 8 m³/s depuis le 1^{er} janvier 2014. La convention permet une réalimentation du 1er juillet au 30 septembre (voire 31 octobre si disponibilité).

Ce soutien des étiages se fait dans le but d'assurer le multi-usage de l'eau (AEP, irrigation, navigation & loisirs nautiques, etc.) et favoriser la vie aquatique sur le Lot domanial jusqu'à la confluence avec la Garonne.

Cette consigne est indépendante des éventuelles variations de débit qui peuvent se produire entre l'aval d'Entraygues-sur-Truyère (lieu de cette réalimentation) et la confluence avec la Garonne, (après Aiguillon).

** Le débit naturel reconstitué est un calcul qui permet d'estimer ce que serait le débit naturel de la rivière, c'est-à-dire en l'absence de barrage et d'une réalimentation.



- **DOE** (Débit d'Objectif d'Etiage) : Débit minimum pour lequel on estime que le milieu aquatique et les usages sont maintenus dans des conditions acceptables.
- **DCR** (Débit de Crise) : Débit seuil en dessous duquel sont mises en péril la plupart des usages (notamment Alimentation en Eau Potable) et la survie des espèces présentes dans la rivière.



Bulletin d'information du syndicat mixte du bassin du Lot du 15/07/2021 :



Débits moyens journaliers (QMJ) et consignes de soutien d'étiage du Lot (m³/s) :

	Jeudi 8-juil.-21	Vendredi 9-juil.-21	Samedi 10-juil.-21	Dimanche 11-juil.-21	Lundi 12-juil.-21	Mardi 13-juil.-21	Mercredi 14-juil.-21	Jeudi 15-juil.-21	Vendredi 16-juil.-21	Samedi 17-juil.-21	Dimanche 18-juil.-21	Lundi 19-juil.-21	Mardi 20-juil.-21
Consigne SMBL	Consigne												
à Entraygues-aval (12)	10	10	10	10	10	10	10	10	10	10	10	10	10
QNB à Entraygues*	54,2	34,5	24	21,1	20	43,6	120						
Entraygues-aval (EDF) (12)	35,9	37,8	20,3	16,3	47,5	31,5	72,8						
Entraygues-Roquepailhol (12)	34,2	35,4	19,9	16,5	48,2	30,8	75,8						
Faycelles (46-12)	53,4	43,3	30,5	24,2	43,6	49,3	150,0						
Cahors-Lacombe (46)	68,1	52,1	48,0	32,8	34,9	61,4	132,0						
Coutet (EDF) (47)	70,7		61,5	44,2	42,4	66,1	71,2						
Aiguillon-Ville (47)*	74,4	78,8	68,2	52,1	47,6	70,9	76,9						

*Station d'Aiguillon influencée car le débit de la Garonne à Tonneins > 200 m³/s

Source : DREAL Occitanie / EDF

QNB à Entraygues* Débit moyen journalier naturel reconstitué à Entraygues (en l'absence de barrage et d'une réalimentation)

Cotes des retenues :

RETENUE	DATE	COTE	Par rapport à la
Grandval	15-juil	728,79	+2,79
Sarrans	15-juil	635,05	+5,05
Maury	15-juil	587,4	+3,90
Castelnau	15-juil	413,18	+2,68

Source : EDF

*Syndicat Mixte du Bassin du Lot (EPTB Lot)
233 rue Président Wilson 46000 Cahors
<http://Heritage.bassindulot.fr>*





**Syndicat Mixte
du Bassin du Lot**

12/07/2021



**Syndicat Mixte
du Bassin du Lot**

15/07/2021

SOUTIEN DES ETIAGES DU LOT - 2021

CONSIGNE DE DEBIT A ENTRAYGUES
(aval de la confluence Lot-Truyère)

Consigne n° 5

La consigne de débit instantané minimal à Entraygues aval est fixée

À 10 m3/s

(**DIX** mètres/cubes par seconde) à compter du :

MARDI 13 JUILLET 2021, 00 h 00

Cette consigne "débit" est valable
Jusqu'au **VENDREDI 16 JUILLET 00 h 00.**
(Sauf en cas de Consigne modificatrice)

Océane KNEUR
Chargée du soutien des étiages
o.kneur@valleedulot.com / etiage@valleedulot.com
06.30.05.69.84

Consigne transmise à E.D.F. :

- > CPO Lyon
- > G. E. H. Lot-Truyère
- > Groupement Vallée d'Oit

Consigne transmise pour information, par email, à :

- > AGENCE DE L'EAU ADOUR GARONNE
- > DREAL OCCITANIE
- > DREAL NOUVELLE-AQUITAINE
- > MISE / DDT: 12, 15, 46, 47
- > CONSEIL DEPARTEMENTAL: 12, 15, 46, 47
- > CH. AGRICULTURE et UASA 46
- > CH. AGRICULTURE 47
- > S.D. COLLECTIV. IRRIG. 47
- > FEDERATIONS DE PECHE 12, 15, 46, 47
- > BATELLERIE
- > PRODUCTEURS D'HYDROELECTRICITE
- > EPTB GARONNE

SOUTIEN DES ETIAGES DU LOT - 2021

CONSIGNE DE DEBIT A ENTRAYGUES
(aval de la confluence Lot-Truyère)

Consigne n° 6

La consigne de débit instantané minimal à Entraygues aval est fixée

À 10 m3/s

(**DIX** mètres/cubes par seconde) à compter du :

VENDREDI 16 JUILLET 2021, 00 h 00

Cette consigne "débit" est valable
Jusqu'au **MARDI 20 JUILLET 00 h 00.**
(Sauf en cas de Consigne modificatrice)

Océane KNEUR
Chargée du soutien des étiages
o.kneur@valleedulot.com / etiage@valleedulot.com
06.30.05.69.84

Consigne transmise à E.D.F. :

- > CPO Lyon
- > G. E. H. Lot-Truyère
- > Groupement Vallée d'Oit

Consigne transmise pour information, par email, à :

- > AGENCE DE L'EAU ADOUR GARONNE
- > DREAL OCCITANIE
- > DREAL NOUVELLE-AQUITAINE
- > MISE / DDT: 12, 15, 46, 47
- > CONSEIL DEPARTEMENTAL: 12, 15, 46, 47
- > CH. AGRICULTURE et UASA 46
- > CH. AGRICULTURE 47
- > S.D. COLLECTIV. IRRIG. 47
- > FEDERATIONS DE PECHE 12, 15, 46, 47
- > BATELLERIE
- > PRODUCTEURS D'HYDROELECTRICITE
- > EPTB GARONNE